

/BA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 89-172 du 9 Mai 1989

portant nomination de Directeurs
au Ministère de la Santé Publique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- SUR Proposition du Ministre de la Santé Publique ;
- SUR Décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en sa séance du 11 Avril 1989 ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Avril 1989

D E C R E T E :

Article 1er.- Les Camarades dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au Ministère de la Santé Publique.

- Directeur Général du Ministère : Camarade Mala SANNI
- Directeur du Centre National Hospitalier et Universitaire de COTONOU : Camarade Abdoulaye CHABI
- Directeur des Pharmacies : Camarade Eugène Kossou DEGUENON

.../...

Article 2.- Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, abroge toutes les dispositions antérieures contraires et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

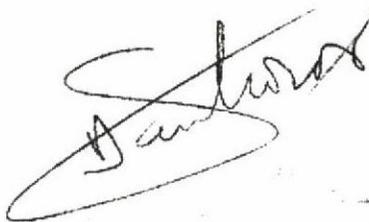
Fait à COTONOU, le 9 Mai 1989

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Santé Publique,

Le Ministre des Finances


Soulé DANKORO


Didier DASSI

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 1 SGCEN 4 MSP-
MF 8 Autres Ministères 14 CEAP 6 IGE et ses secteurs 3 DCCT 1 GCONB 1 SF
SPD 1 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10 UNB-FASJEP 2 DPE-DLC-INSAE 3 BN-DAN 2
Intéressés 3 JORPB 1